SERVICE

AIR AFFAIRES prospecte les PME de l'Yonne en promouvant les vertus de la location aérienne partagée…

By **Thierry BRET** avril 11, 2018 0

« AIR AFFAIRES est un réseau collaboratif de mise en relation d'entreprises, de propriétaires d'avions, de compagnies aériennes et de pilotes professionnels. La plateforme www.airaffaires.fr a été imaginée et lancée par trois bretons, passionnés d'aviation et chefs d'entreprises impliqués dans le développement économique de la Bretagne et la défense de l'emploi en territoires. Les entrepreneurs de l'Yonne rejoindront-ils demain le club privé en qualité d'adhérents utilisateurs ? ».

Crédit Photos : Thierry BRET.

Structure originaire du Finistère, ce spécialiste des réseaux collaboratifs de la location d'avions privés a profité de sa présence à l'aéroport d'Auxerre Branches dans le cadre d'une manifestation concoctée auprès des dirigeants d'entreprise par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne pour informer sur ses activités. Et le potentiel optimal pouvant exister de mettre en relation, tout en les mutualisant, les besoins des propriétaires d'avions, des compagnies aériennes, de pilotes professionnels et d'entreprises dans l'intérêt de chacun…

AUXERRE : A l'instar du tourisme qui en serait aussi spécifique, l'aviation d'affaire connaît une recrudescence d'intérêt de la part des milieux autorisés. Même si le territoire de l'Yonne se situe encore dans une proportion éloignée de ce qui peut exister dans les grandes métropoles, le volume de propositions concrètes autour de ce thème pourrait peut-être se développer d'une manière très exponentielle dans les prochaines années.

Déjà 350 villes françaises accessibles à tout instant…

Ce n'est pas anodin si, au cours de la rencontre du club des « Positives Entreprises », initié au moment du brunch par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, sont venus s'exprimer deux des représentants de la société bretonne, AIR AFFAIRES. Implantée à quelques encablures de Brest, à Guipavas, cette structure se définit telle une plate-forme de mise en réseau de propriétaires d'avions, de compagnies aériennes et de brokers, de pilotes professionnels et d'entreprises. Avec un seul et unique objectif : le partage et la mutualisation de l'ensemble de ces savoirs et expériences pour dynamiser l'attractivité économique d'un territoire et la projeter vers un vaste périmètre géographique qui englobe l'Europe toute entière.

Si à ce jour 350 villes de l'Hexagone sont accessibles par le truchement de ces vols d'affaires, ce sont plus de deux mille destinations européennes qui composent le catalogue factuel de cette structure initiatrice qui entend bien démocratiser le transport aérien auprès des corporatismes professionnels toutes filières confondues.

Conçue en 2015, grâce à l'inventivité débordante de ses trois concepteurs, Charles CABILIC, Michaël KERBOURCH et Ronan LE MOAL, l'entité entrepreneuriale s'est immédiatement attelée à désenclaver les territoires que ses services et prestations desservaient. Sur un simple principe basique d'abonnement, à l'aide d'une adhésion des plus traditionnelles au sein d'un club privé de 190 euros annuels, le mode opératoire de la structure peut alors s'appliquer pour les entreprises désireuses de profiter de ce service à la carte et personnalisé à l'extrême au niveau des déplacements des entrepreneurs ou de leurs cadres.

Un système comparable à « LINKEDIN », applicable à l'aviation…

Dégageant de la souplesse dans le fonctionnement, optimisant la flexibilité et le gain de temps, cette ingénieuse idée a fait gentiment son chemin depuis trois ans, permettant à l'entité brestoise d'accroître aujourd'hui son périmètre d'actions à l'ensemble de la France. Choix des horaires et des jours de vol à la carte, préservation de taxis, confort et services à bord (boissons, nourriture, presse…), AIR AFFAIRES ne s'apparente pas seulement à un moyen de transport où les coûts de déplacements sont parfaitement maîtrisés pour les dirigeants d'entreprises. C'est aussi une incontestable parade à la récurrente problématique des mouvements sociaux qui ne cessent de perturber le trafic aérien ou ferroviaire.

Les avantages sont aussi intéressants pour les pilotes professionnels qui, au-delà de vivre pleinement leur passion, peuvent augmenter leurs heures de vol, en étant indemnisés de leurs frais. Quant aux propriétaires des avions (CESSNA Conquest, Piper Méridien, Cirrus SR 22 ou autre Pilatus), ils rentabilisent tout comme les petites compagnies aériennes leurs appareils via le principe locatif auprès des entreprises adhérentes du club. Précisons, également, que plus de 1 500 avions privés ne comptabilisent que quelques heures de vol à l'année. Enfin, si 40 000 pilotes exercent en France dont 25 de professionnels aguerris, beaucoup sont concernés par un chômage très important.

Aujourd'hui, alors que le volume d'affaires est en plein essor avec déjà une vingtaine de PME dans sa besace clientèle, la structure emploie une demi-douzaine de salariés. D'autres embauches sont prévues avec notamment l'éloignement des destinations vers d'autres pays d'Europe, la Suisse, l'Angleterre, la Belgique ou l'Allemagne. Près de 120 aéronefs constituent à ce jour le potentiel d'avions en circulation proposé par la TPE finistérienne.